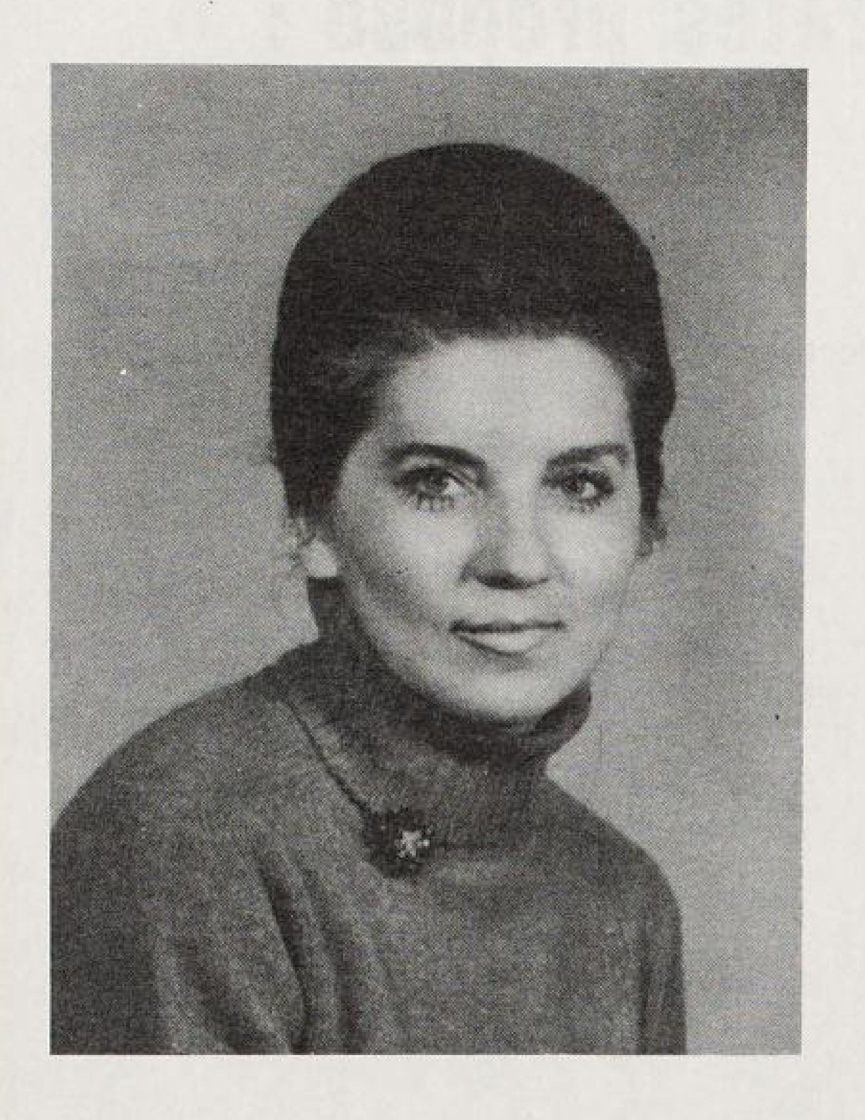
ELECTIONS LEGISLATIVES - 12 et 19 MARS 1978

3ème Circonscription de la Côte-d'Or



Stéphanie HEINEN-LESIAK

49 ans - Beaunoise

Ex-Secrétaire Technique de l'Institut National de la Recherche Agronomique de Dijon à la Station d'Amélioration des Plantes Domaine d'Epoisses

Candidate du

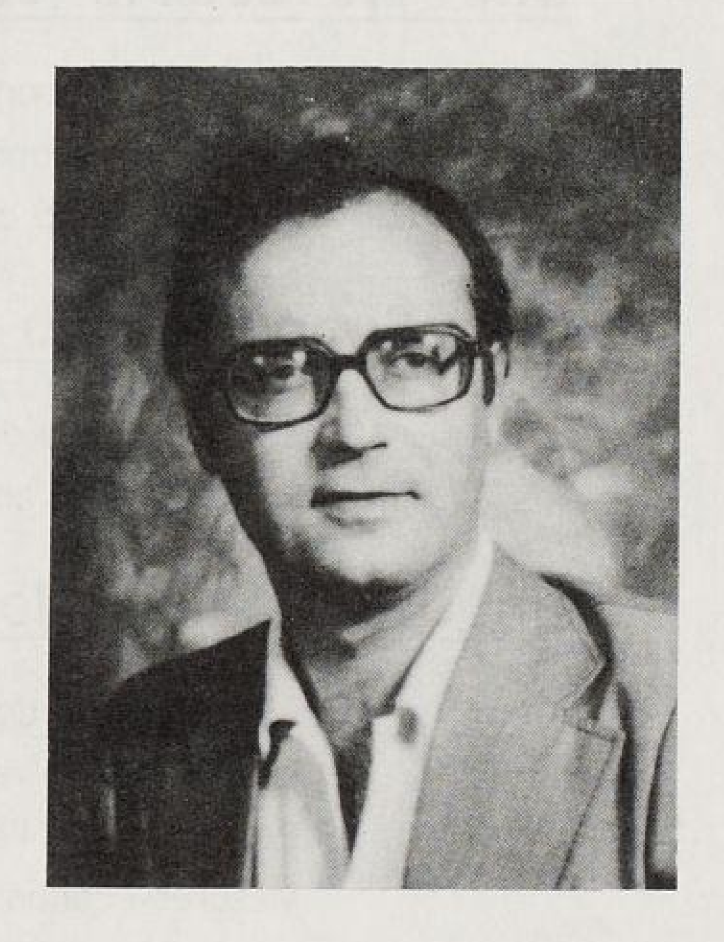
Mouvement des Démocrates de Michel Jobert

Suppléant éventuel

Docteur Bernard VARENNE

34 ans

Médecin à Seurre



Il faut refuser l'affrontement entre Français.

Quelques dizaines d'élus Jobertistes changeraient sûrement la vie politique.

SOUTENEZ LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES.

VOTEZ POUR

Stéphanie HEINEN-LESIAK

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Pour Restaurer la Responsabilité du Citoyen, Pour Bâtir une France Respectée, Avec Michel JOBERT,

Le Mouvement des Démocrates propose :

Une Morale Politique

- Interdiction du cumul des mandats.
- Limitation des dépenses scandaleuses des campagnes électorales (contrôle du financement).

Une Révolution Fiscale

- Suppression par palier de l'impôt sur le revenu :
  - en majorant l'impôt sur la consommation de luxe.
  - en taxant la fortune.

Une Société Ouverte

- Formation adaptée au monde moderne.
- chances égales grâce à une éducation tolérante.
- Aide aux jeunes avant leur premier emploi.

Une Vie Sociale et Economique Equitable

- Lutte sévère contre les inégalités dans les conditions de vie.
- Aide aux personnes seules dont les charges dépassent plus de 50 % des dépenses d'un couple.
- Accroissement de l'aide aux personnes âgées (minimum vital décent + maintien au domicile).

Une Simplification de la Bureaucratie

- Réduction des démarches administratives.
- Recours plus faciles et plus rapides.

Un Droit à l'Emploi

- Plan National de Formation.
- Possibilités de retraite à 60 ans.
- Protection de l'emploi Agricole.
- Mesures économiques et fiscales en faveur de la création d'entreprises.

Une Amélioration du Secteur Agricole

- Développer les activités artisanales et faciliter l'implantation de petites industries propres à l'Auxois-Morvan.
- Indemnisation rapides des dégâts causés aux riverains du canal latéral de la Saône.
- Concertation avec les habitants.
- Tenir compte des besoins et des exigences des agricultrices, notamment par la reconnaissance du travail accompli sur l'exploitation.
- Aménagement sous le contrôle de l'Interprofession du projet de l'Office des Vins.

Vu, le Candidat,

Héry et Granjon - Beaune

Sciences Po / fonds CEVIPOF